

**Erasmus: Action clé 1:
Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**



**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020
- PART B-**

**ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE
ERASMUS**

Programme 2021-2027

LYCEE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE - Poitiers



TABLE OF CONTENTS

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS.....	3
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus.....	6
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	6
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	6
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux.....	10
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	10
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	11
2.3. A des fins de visibilité.....	12

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), Mme Myriam Giret, Chef d'Etablissement de l'Ensemble Scolaire Saint-Jacques-de-Compostelle à Poitiers, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

• Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

• Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

• Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

• Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

• Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

• Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

• Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Mme GIRET Myriam,

Chef d'Etablissement de l'Ensemble Scolaire Saint-Jacques-de-Compostelle

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Le lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, situé à Poitiers, est un lycée d'enseignement professionnel, général et technologique intégré depuis septembre 2018 à un Ensemble Scolaire avec la création d'un collège. L'établissement

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

comprend également un centre de formation pour adultes uniquement orienté vers les formations du domaine médico-social.

Les filières représentées couvrent un large panel de formations et de branches d'activité : médico-social, commerce, comptabilité, chimie et eau.

Le Pôle Enseignement Supérieur comprend actuellement 130 étudiants répartis sur 3 BTS : le BTS Comptabilité Gestion, le BTS Métiers de l'Eau et le BTS Négociation Digitalisation et relation Client.

Depuis septembre 2018, ce pôle est placé sous la responsabilité de Nicolas Morisset, directeur adjoint. Depuis la rentrée 2019, Laura Massé, professeur d'anglais a été nommée professeur référente d'Erasmus. Aussi, c'est une nouvelle équipe qui se met en place depuis 2 ans, appuyée par l'expertise de Mme Queneau, responsable pédagogique du lycée, de la relation aux entreprises et ancienne responsable du Pôle Enseignement Supérieur.

C'est donc pourquoi nous nous devons de fixer dans un premier temps des objectifs réalisables par rapport à Erasmus +, conforme à la dimension de notre Pôle Enseignement Supérieur. Ces objectifs mesurés permettront à cette nouvelle équipe d'appréhender au mieux les priorités de la politique européenne en matière d'Enseignement Supérieur, découvrir la richesse des outils et des structures mis à disposition par les différentes plateformes et bénéficier de l'apport et des témoignages de structures plus expérimentées. L'équipe pourra alors, par la suite, songer à développer ses actions dans le programme Erasmus +.

Cependant, le terme « mesuré » ne signifie pas « manque d'ambition ». Le Pôle Enseignement Supérieur développe actuellement des projets de formation à Bac + 3 pour la rentrée 2021 (Bachelor Chargé de Clientèle Banque et Assurance en partenariat avec l'Ecole Supérieur d'Assurance de Paris, 3^{ème} année de Licence d'éco-management en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers et le réseau d'enseignement supérieur du privé RENASUP) après avoir mis en place ses premiers contrats d'apprentissage en 2019-2020 en mixité de public (2 étudiants de 2^{ème} année de BTS Comptabilité-Gestion sont en contrat d'apprentissage).

L'établissement joue également la carte du numérique en ayant fait reconstituer intégralement en 3D certains outils d'apprentissage des formations en chimie, limitant ainsi l'utilisation de produits chimiques et développant surtout les méthodes pédagogiques nouvelles par immersion numérique.

Le programme Erasmus + s'intègre donc parfaitement à cette volonté de l'établissement de répondre aux enjeux de l'éducation et de l'apprentissage de demain en France et en Europe.

Depuis 2012, le lycée a toujours cherché à développer des projets de coopération européenne et internationale : échanges scolaires avec un lycée de l'État de Washington, collaboration avec le « Collège Economique Administratif » de Iasi en Roumanie dans le cadre d'un projet LEONARD DE VINCI.

Depuis 2018, un partenariat dans le domaine de l'eau a même été mis en place avec la société Aquatech située au Québec : intervention des représentants de la société auprès de nos étudiants et lycéens, embauches de certains de nos lauréats du BTS Métiers de l'Eau session 2019, stage d'une étudiante en juin 2019 et janvier 2020, visite de la structure accueillant l'étudiante par Mme Queneau et Mme Drouot, professeur coordonnateur de la section),...

Notre adhésion au programme 2014-2020 Erasmus +, nous a permis également d'envoyer 17 de nos étudiants, enseignants et personnel en mobilité en Angleterre, en Roumanie, aux Pays-Bas, en Espagne ou bien encore en Irlande.

C'est pourquoi notre demande d'adhésion au programme 2021-2027 confirme son engagement dans sa volonté d'inciter les étudiants, les enseignants et le personnel à se mettre en mobilité pour :

- **Augmenter sur 6 ans le nombre de mobilités étudiantes** : conserver les 3 mobilités sur 2 ans pour que la nouvelle équipe se familiarise pleinement avec les démarches administratives et évalue la mise en place et l'accompagnement de ses activités. Puis, un passage à 5 mobilités serait un objectif raisonnable. 5, c'est le nombre de candidats qui se sont manifestés cette année. Aussi, nous devons susciter l'envie **en mettant en place une stratégie de communication efficace** sur les possibilités offertes par le programme Erasmus + ;

- **Défendre l'identité et la citoyenneté européenne** symbolisées notamment par l'initiative de la Carte étudiante européenne dont le lycée s'engage à favoriser la mise en place ;

- **Améliorer le niveau de langue de nos étudiants** ;

- **Étendre le choix d'opportunités professionnelles** pour nos étudiants en leur permettant d'effectuer leur Période de Formation en Milieu Professionnel dans des pays partenaires du programme Erasmus +;

- **Continuer de favoriser la mobilité des enseignants et du personnel** pour répondre aux enjeux linguistiques, pour transposer les compétences professionnelles acquises en mobilité, pour avoir une meilleure appréhension culturelle et de l'entreprise ;

Ces objectifs ne seront possibles que par un **nécessaire approfondissement de la connaissance** des différentes opportunités offertes par les différents sites et plateformes (Erasmus /+ Project, Plateforme E-Twinning, France Education International,...) et par une maîtrise des démarches administratives. C'est pourquoi l'équipe s'engage à répondre favorablement aux différentes propositions des différentes structures et à participer au maximum d'événements, de réunions, de webinaires,...

Il s'agira également **de développer notre réseau d'entreprises partenaires au niveau européen et internationale en sollicitant nos partenaires privilégiés** au niveau local (Rotary Club de Poitiers, Lycée Isaac de l'Etoile (Poitiers) et son expérience d'Erasmus avec le BTS Commerce International), et national (le réseau RENASUP de l'Enseignement Catholique) ;

Par ailleurs, **l'établissement s'engage à respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion** dans sa façon de sélectionner les candidats. Les seuls critères d'évaluation du dossier de candidature retenus sont et seront les suivants : l'assiduité, le niveau de langue, le projet professionnel, la motivation, l'autonomie et le comportement.

Chaque critère est évalué sur une échelle de notation allant de 0 à 5 points. Chaque note est attribuée après l'entretien et la consultation de l'équipe pédagogique de l'étudiant concerné. En cas d'égalité, une attention particulière sera accordée à l'inclusion de ceux qui ont le moins d'opportunités.

Dans un souci de transparence, tous les étudiants candidats sont et seront reçus individuellement par le directeur adjoint et l'enseignante référente pour annonce et explication des résultats.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

La mise en œuvre des mobilités au sein de l'établissement suivra les mêmes principes définis par la Charte Erasmus et appliqués de la façon suivante au sein de l'établissement. Pour tout projet de mobilité, le planning et l'échéancier suivant est mis en place :

AVANT LA MOBILITE :

- **Promotion du programme Erasmus+** :

*la promotion du programme Erasmus + s'effectue **dès le démarrage de campagne de recrutement des étudiants** : Journée Portes Ouvertes avec la présence de l'enseignante référente, salons

* la promotion du programme Erasmus + est l'un des points intégrés à **la réunion d'informations de début d'année pour les étudiants de BTS**. Un dossier de candidature sera alors distribué à tous les étudiants intéressés, dossier à l'intérieur duquel y sera glissé une plaquette d'information précisant tous les avantages et les moyens mis en œuvre pour accompagner l'étudiant dans sa démarche (planning, critères de sélection, initiative Carte étudiante Européenne, promotion des pratiques respectueuses de l'environnement,...).

* **Un mail est également envoyé à tous les enseignants et personnel du lycée de l'Enseignement Supérieur** dans le but de susciter les différents projets de mobilité.

- **Gestion des candidatures** :

*élaboration et suivi d'un **calendrier consultable** sur le site internet du lycée qui permet la sélection des candidats sur CV, Lettre de motivation, et entretien

***Accompagnement des candidats retenus** : réunion de travail hebdomadaire avec le professeur d'anglais référent (point sur l'état des recherches, définition de pistes, propositions d'outils de recherches, entraînements skype pour les entretiens, étude du lexique professionnel en fonction de la spécialité...), invitation aux ateliers de conversation en langue étrangère le lundi soir après les cours (concerne également les élèves du lycée), sollicitation et travail avec l'aide de partenaires : Rotary, entreprises partenaires, réseau RENASUP,...

***Création des fiches mobilités des étudiants et du personnel dans Mobility Tool et OLS** pour les étudiants (passage du premier test de niveau)

* **Création des kits mobilité du personnel** et accompagnement de la préparation à la mobilité.

Nouvelles perspectives pour le programme 2021-2027 : Dans le souci d'améliorer la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur, le lycée envisage **d'intégrer un module d'anglais commun à tous les BTS** en complément de l'heure d'accompagnement déjà existante d'aide la recherche de stage pour la rentrée 2021.

Par ailleurs, le nouveau directeur adjoint, en poste depuis la rentrée 2018 et la nouvelle enseignante référente (depuis la rentrée 2019), dans leur volonté de développer leur connaissance du programme Erasmus +, mettront en place une **réunion bimensuelle avec les professeurs coordonnateurs concernés** dès la rentrée 2020. Les objectifs seront les suivants : point sur les recherches des étudiants, recherches éventuelles de nouvelles pistes, partage de connaissance sur les outils et les plateformes mis à disposition,...

PENDANT LA MOBILITE :

- **Suivi des étudiants** : entretiens téléphoniques ou par visioconférence hebdomadaires, envoi de rapports hebdomadaires par les étudiants à l'enseignante référente, point effectué avec les entreprises au bout de la première et de la quatrième semaine, visite par l'enseignante référente et un enseignant de matières professionnelles sur le lieu de stage.

- Passage du test final de niveau sur la plateforme OLS.

APRES LA MOBILITE

- Restitution auprès des enseignants référents de la formation
- Présentation par les étudiants de leur expérience aux futurs étudiants de première année lors de la réunion d'information de rentrée.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Effets envisagés et indicateurs qualitatifs et quantitatifs mis en place dans le suivi de cet impact

Pour les étudiants :

* **Augmenter sur 6 ans le nombre de mobilités étudiantes** : conserver les 3 mobilités sur 2 ans pour que la nouvelle équipe se familiarise pleinement avec les démarches administratives, évalue la mise en place et l'accompagnement de ses activités. Puis, un passage à 5 mobilités serait un objectif raisonnable.

Indicateurs : - nombre de mobilités sur les 6 années

- Enquête de satisfaction au retour de la mobilité sur la qualité de la mise en œuvre de l'accompagnement (par l'EES, par les avantages liés à la carte européenne étudiante, ...)

- **Défendre l'identité et la citoyenneté européenne** symbolisées notamment par l'initiative de la Carte étudiante européenne dont le lycée s'engage à favoriser la mise en place ;

Indicateurs : - Élaboration et/ou participation à des projets liés à l'identité et à la citoyenneté européenne au sein de l'établissement

- Participation des étudiants aux Erasmus Day (prévision pour 2021)

- Témoignage auprès des élèves du collège et du lycée de l'établissement

- **Améliorer le niveau de langue de nos étudiants** ;

Indicateurs : - Progrès des résultats aux tests de niveaux de la plateforme OLS

- Progrès des résultats des étudiants en anglais (ou espagnol pour les étudiants de NDRC) en deuxième année de BTS

- **Étendre le choix d'opportunités professionnelles** pour nos étudiants en leur permettant d'effectuer leur Période de Formation en Milieu Professionnel dans des pays partenaires du programme Erasmus +;

Indicateurs : - Enquête sur le devenir des anciens étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus + : apport direct ou indirect du programme sur la poursuite d'étude et/ou l'insertion professionnelle (poursuite d'étude influencée ou non par l'expérience à l'étranger, prise de fonction à l'étranger, part de la dimension européenne ou internationale dans la poursuite d'étude ou dans la prise de fonction, ...) et diffusion de résultats sur le site du lycée, aux journées portes-ouvertes et dans les salons. Cette enquête doit se faire en 2025 afin de pouvoir bénéficier d'un panel représentatif constitué par les étudiants partis entre 2014 et 2020 et ceux bénéficiant du programme 2021-202. Elle pourra être ensuite mise à jour tous les 5 ans.

- Augmentation du nombre d'entreprises partenaires au niveau européen et internationale (statistiques établies à l'aide de la base informatique Charlemagne Entreprise).

Pour les enseignants et le personnel

- **Continuer de favoriser la mobilité des enseignants et du personnel** pour répondre aux enjeux linguistiques, pour transposer les compétences professionnelles acquises en mobilité, pour avoir une meilleure appréhension culturelle et de l'entreprise ;

Indicateurs : - Une fiche d'évaluation sur la qualité de l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité

- *Un rapport de la personne en mobilité à son retour : apports de la mobilité, perspectives de transfert de cet apport dans les cours, dans la gestion des mobilités étudiantes, ...*
- *Modification des pratiques d'enseignement en lien avec la mobilité (enquête sur l'impact et l'apport de cette mobilité un an après)*
- *Comparaison annuelle du nombre de mobilités demandées chez le personnel*
- *Nombre de projets autour de la question européenne menés au sein de l'établissement par des enseignants ayant été en mobilité.*

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'établissement s'engage à étudier toutes les candidatures.

Tous les CV et lettre de motivations seront récupérées par le directeur adjoint, responsable de l'Enseignement Supérieur et étudiées avec l'aide du professeur référent Erasmus + et un enseignant de matière professionnelle de la section concernée.

Tous les étudiants seront reçus lors d'un entretien de 20 minutes durant lequel ils pourront défendre leur projet de mobilité en exposant clairement leur motivation. Les seuls critères d'évaluation du dossier de candidature retenus sont les suivants : l'assiduité, le niveau de langue, le projet professionnel, la motivation, l'autonomie et le comportement.

Chaque critère est évalué sur une échelle de notation allant de 0 à 5 points. Chaque note est attribuée après l'entretien et la consultation de l'équipe pédagogique de l'étudiant concerné. En cas d'égalité, une attention particulière sera accordée à l'inclusion de ceux qui ont le moins d'opportunités.

Dans un souci de transparence, tous les étudiants candidats seront reçus individuellement par le directeur adjoint et l'enseignante référente pour annonce et explication des résultats à la lecture de la grille d'évaluation.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Avant de mettre en place les mesures pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne, l'équipe chargée de l'application du programme Erasmus + au sein de l'établissement veut s'assurer de la compréhension et de la maîtrise du programme « Initiative de la carte d'étudiant européenne ».

L'étude approfondie du programme proposé par le webinaire « Erasmus goes digital ! » du 7 mars 2019, perturbée par la période de confinement et l'impossibilité de mettre en place une réunion de travail efficace et non précipitée en interne, était envisagée. Elle est reportée et sera mise en place dès que la situation le permettra à nouveau.

Par la suite, le lycée s'engagera à faire la promotion de la carte initiative européenne par le biais de son site, de l'information lors de la réunion de rentrée. Il formera et accompagnera les candidats retenus dans l'utilisation de l'application mobile Erasmus +.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La plaquette d'informations intégrée au dossier de candidature distribué aux étudiants candidats à la mobilité, intégrera la dimension environnementale. Il y sera encouragé les pratiques respectueuses de l'environnement : utilisation des moyens de transport à moindre empreinte carbone, recherche d'hébergement à proximité du lieu de formation,...

Les étudiants sont déjà sensibilisés à la question environnementale au sein de l'établissement. L'opération « retrousse tes manches », visant à mettre en place des actions concrètes liées au développement durable par niveau de formation (2^{nde}, 1ères, terminales et BTS) en est un exemple concret.

Par ailleurs, et cela concerne essentiellement le BTS Métiers de l'Eau, le lycée travaille sur la création d'un label écologique de Chimie Verte.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

La question de l'engagement civique et de la citoyenneté active suppose de pouvoir s'appuyer sur un noyau conséquent d'étudiants capable d'être porteur de projets. Or, le nombre actuel de mobilités à l'année ne peut permettre aux étudiants concernés d'être assez nombreux pour provoquer l'élan attendu.

Aussi, nous comptons **nous appuyer sur la Compostelle Etudiante**, association d'étudiants du lycée en reconstruction depuis 2 ans et la prise de fonction du nouveau directeur adjoint, responsable de l'Enseignement Supérieur, Nicolas Morisset.

Nous allons encourager cette association à :

- Faire la promotion du programme Erasmus + ;
- Prendre contact avec les associations **Erasmus Student Network et Erasmus Student and Alumni Alliance** pour s'informer sur les projets réalisables à l'échelle de notre Pôle Enseignement Supérieur ;
- **Créer des comités de réflexion autour des questions liées à l'engagement civique et la citoyenneté active** en s'appuyant sur les témoignages des étudiants partis en mobilité. L'apport des enseignants de Culture Générale et d'Expression autour du thème « Seul avec tous ! » pourrait être considérable;

Par ailleurs, **la question de l'environnement autour du BTS Métiers de l'Eau** et de la volonté du lycée de développer un label Chimie Verte encourage déjà l'engagement citoyen. L'opération « retrousse tes manches », visant à mettre en place des actions concrètes liées au développement durable par niveau de formation (2^{nde}, 1ères, terminales et BTS) illustre cette volonté.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Le lycée n'est pas habilité à délivrer des crédits ECTS. Nous dépendons de l'Éducation Nationale. Si l'étudiant a le BTS, il obtient les crédits ECTS correspondants.

Cependant, le lycée a créé un supplément au diplôme pour rendre plus explicite la formation et valoriser un stage à l'étranger. Nous encourageons bien évidemment les étudiants à mettre en avant cette expérience dans un CV et un entretien.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Les résultats de la mobilité du personnel doivent permettre à l'établissement de :

- Bénéficier des compétences d'enseignants formés suivant une formation intensive de pratique de la langue du pays concerné
- Appréhender les différentes méthodes, les différents systèmes mis en place dans des domaines spécifiques liés à nos sections de formations : système comptable et fiscal de pays étrangers pour nos BTS Comptabilité Gestion, procédés

de traitements de l'Eau utilisés pour nos BTS Métiers de l'Eau, techniques de communication et d'utilisation des outils de numérique pour nos BTS NDRC

- Diffuser la culture européenne au sein de l'établissement

Pour pouvoir accompagner au mieux la mobilité du personnel, l'établissement s'engage à :

- Continuer d'encourager la mobilité par une présentation du programme d'accompagnement et par le témoignage des membres du personnel déjà partis en mobilité : réunion d'information, mails, inscription des formations effectuées à l'étranger dans le plan de formation des personnels ...

- Accompagner les enseignants et le personnel dans les principales démarches avant, pendant et après la mobilité

- Apporter un soutien logistique et financier en complément du montant des bourses attribuées

- Assurer le remplacement des personnels enseignants en mobilité

Les résultats de l'impact seront évalués par :

- Une fiche d'évaluation sur la qualité de l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité

- Un rapport de la personne en mobilité à son retour : apports de la mobilité, perspectives de transfert de cet apport dans les cours, dans la gestion des mobilités étudiantes, ...

- La modification des pratiques d'enseignement en lien avec la mobilité (enquête sur l'impact et l'apport de cette mobilité un an après)

- La comparaison annuelle du nombre de mobilités demandées chez le personnel

- Le nombre de projets autour de la question européenne menés au sein de l'établissement par des enseignants ayant été en mobilité.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Le Pôle Enseignement Supérieur mène actuellement une réflexion dans l'optique d'améliorer sa communication. Grâce au travail **de BTS NDRC** (3 d'entre eux effectueront leurs stages de première année au sein de nos services), le Pôle Enseignement Supérieur, en lien avec le Centre de Formation, souhaite développer son utilisation des réseaux sociaux et des différents canaux de communication pour mettre en lumière ses différents projets.

Bien évidemment, les activités soutenues par le programme Erasmus + seront prises en compte et largement diffusées par le biais de ces canaux.

Par ailleurs, le site internet du lycée hébergera la déclaration de politique Erasmus.

<http://www.stjacquesdecompostelle.com/FR/21-stage%20etranger.awp>

Le lycée diffusera également des statistiques, des témoignages afin de faire la promotion des résultats et de l'apport des mobilités pour les différents participants en privilégiant l'outil vidéo.

Lorsque le lycée aura une expérience solide, et qu'il réussira à augmenter son nombre de mobilités, **nous envisageons la participation aux Erasmus Day**. Nous nous appuyons sur la longue expérience et l'aide de l'autre lycée privé de Poitiers, Isaac de l'Etoile. Sans doute essaierons-nous, dans un premier temps, de nous joindre à eux dans l'organisation d'un événement Erasmus Day. Une première participation est envisageable pour 2021.

Enfin, nous encouragerons la Compostelle Etudiante, association étudiante du lycée à **prendre contact avec les associations Erasmus Student Network et Erasmus student and Alumni Alliance** pour s'informer sur les projets réalisables à l'échelle de notre Pôle Enseignement Supérieur.

Nous diffuserons largement ces différents événements sur le site et les réseaux sociaux.

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Tout comme la déclaration de la politique Erasmus, **la charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur sera mise en ligne sur le site internet du lycée**. Nous nous assurerons de sa visibilité sur la page principale.

Nous utiliserons également les canaux de diffusion qui résulteront de notre travail actuel visant à améliorer la communication de l'Enseignement Supérieur et du Centre de Formation.

La charte sera également affichée à l'entrée du Pôle Enseignement Supérieur ainsi qu'en salle du personnel.

Le lycée se servira de **l'outil d'autoévaluation ECHE** pour s'assurer de la notoriété des objectifs du programme et de ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement.

Le directeur adjoint, responsable de l'Enseignement Supérieur s'assura de **l'inscription régulière à l'ordre du jour des principales instances de l'établissement** d'un point d'étape sur la mise en œuvre des projets et actions menées dans le cadre du programme Erasmus +.